

DIRECTION DE L'ÉDUCATION

INTERVENANTS	FONCTIONS	PRÉSENTS
MAIRIE DE MAGNY		
Christine MERCIER	1 ^{ère} adjointe au Maire déléguée au scolaire, à l'accompagnement scolaire, à la petite enfance, à l'enfance et à la politique de la Ville	X
Denis Guyard	Conseiller municipal	X
Dominique Berthelard	Conseillère municipale	X
Olivier Biré	Directeur de l'éducation	X
Nadège Saraiva	Responsable du service scolaire	X
Cécile Kaltenbach	Responsable du service enfance	X
EXTERIEURS		
Laurence Bustin	Directeur(trice) d'école JB. Corot (2016/2017)	
Caroline Compère	Directeur(trice) d'école JB. Corot (2017/2018)	X
Marie Odile Roubaud	Directeur(trice) d'école F. Jammes	X
Virginie Valenzi	Directeur(trice) d'école Petit Prince	X
Danielle Ré	Directeur(trice) d'école A. Gide maternelle	X
Patricia Beduneau	Directeur(trice) d'école A. Samain	X
Geneviève Debackère	Directeur(trice) d'école St Exupery	X
Frankie Samson	Directeur(trice) d'école L. Weiss	X
Evelyne Clapier	Directeur(trice) d'école R. Bonheur	X
Sophie Alidra	Directeur(trice) d'école A. Gide élémentaire	X
Kamélia Soummar	AIPE Petit Prince	X
Louise Hill	AIPE Corot	X
Sebastien Tomassini	AIPE St Exupery	X
Clémence Gallais	AIPE Petit prince	X
Bénédicte Cuisset	AIPE Gide élémentaire	X
Christelle Burnouf	FCPE Gide maternelle	X
Bulteau Florence	FCPE Samain	X
Véronique Clément Dubut	FCPE Weiss	X
Isabelle Gosset	FCPE Weiss	X
Aurélié Faure	FCPE Corot	X
Emilie Kuca	FCPE St exupéry et Petit Prince	X
Virginie Le Vot	FCPE Gide	X
Marine Pichelin	FCPE Rosa Bonheur	X

**COMPTE
RENDU**

	Commentaires
<p>Rappel de l'ordre du jour :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Rentrée scolaire 2017 : Effectifs, travaux2. Présentation du projet de mise à jour des périmètres scolaires pour 20183. Inversion des jours de NAP pour la rentrée 20174. Bilan/perspectives de l'organisation de la semaine scolaire et du PEDT5. Mise en œuvre d'une charte d'engagements réciproques des temps scolaires et périscolaires6. Modifications du Règlement intérieur du service enfance7. Mise en œuvre d'un PPMS périscolaire8. Questions diverses <p>8.1. Madame Ré, directrice de l'école maternelle Gide regrette le manque de contact avec les services de la ville en charge de la gestion des ATSEM et souhaite le renouvellement de la charte des ATSEM</p> <p>8.2. Monsieur Samson, directeur de l'école Weiss, souhaite que le service enfance puisse procéder à des exclusions temporaires lorsqu'un enfant pose d'importants problèmes de discipline.</p> <p>8.3. Des directrices d'écoles maternelles souhaitent bénéficier d'interventions musicales et/ou sportives</p> <p>9. Informations diverses</p> <p>9.1. <u>Réforme des rythmes scolaires</u></p> <p>9.2. <u>Modifications du Règlement intérieur du service enfance</u></p>	<p>Pour les points de 1 à 7, voir le document support joint à ce CR.</p> <p>Une mise à jour de la charte des ATSEM est prévue pour l'année scolaire 2017/2018.</p> <p>Ce type de solution peut être envisagé par le service s'il le juge opportun et nécessaire. Dans la situation survenue cette année, liée à la question de Monsieur Samson, le service n'a pas souhaité procéder à une exclusion.</p> <p>Le budget prévu pour les activités musicales ne permet pas de développer de nouvelles interventions en maternelle. La mise en place d'interventions sportives en maternelle sera étudiée pour l'année scolaire 2018/2019.</p> <p>Pas de changement des rythmes scolaires à Magny-les-Hameaux pour la rentrée 2017. Comme nous nous y étions engagés, la seule modification pour la rentrée scolaire de 2017 sera l'inversion des jours de NAP. L'année scolaire 2017/2018 sera consacrée à l'établissement du bilan complet du Projet Educatif de Territoire (PEDT) mis en œuvre dans la cadre de la réforme des rythmes scolaires. Seront évalués à la fois les dimensions pédagogiques, mais aussi humaines, financières et organisationnelles du PEDT. En fonction de ce bilan, et avec l'objectif de prendre en compte le bien être de l'enfant en priorité, nous pourrions envisager une évolution de l'organisation actuelle de la semaine scolaire. Comme ce fut le cas lors de la mise en œuvre de la réforme en 2014, tous les acteurs de la communauté éducative seront associés à cette réflexion.</p> <p>Concernant le forfait mensuel pour la restauration : Il a été calculé sur la base du coût annuel de la restauration. A ce titre, il pourra être modifié uniquement dans le délai prévu et pour un motif réel ou sérieux justifié par une attestation.</p>

<p>9.3. <u>Accueil périscolaire des enfants titulaires d'un PAI scolaire</u></p>	<p>Plusieurs familles ne transmettent pas le PAI de leur enfant au service enfance (hormis les PAI liés à une allergie alimentaire). Or, il est judicieux pour le service enfance d'avoir connaissance des enfants titulaires d'un PAI sur le temps scolaire. Les directeurs et enseignants sont donc invités à rappeler aux parents que les PAI ne sont pas transmis de l'école au périscolaire, et qu'ils doivent s'en charger.</p>
<p>9.4. <u>Mise en place d'une nouvelle procédure pour les dérogations scolaires</u></p>	<p>Une nouvelle procédure de traitement des demandes de dérogations aux périmètres scolaires a été mis en place cette année. Un bilan du fonctionnement de cette procédure sera effectué avec les directeurs d'écoles à l'automne.</p>
<p>9.5. <u>Inscriptions dématérialisées</u></p>	<p>Les parents pourront pour la rentrée inscrire leurs enfants aux activités du service enfance via le portail famille. L'envoi du dossier papier à toutes les familles est effectué une dernière fois cette année. Il sera fait l'an prochain uniquement sur demande des familles.</p>
<p>9.6. <u>Organisation des classes de découverte pour 2018</u></p>	<p>Suite à une réunion entre la commune et les directeurs(trices) d'écoles concernés, il est prévu la mise en œuvre d'un marché à procédure adaptée pour l'organisation des classes de découverte 2018. L'établissement du cahier des charges est en cours. Le sujet sera évoqué lors de la Caisse des écoles du 4 juillet.</p>
<p>9.7. Noël dans les écoles : Sapins, chocolats et passage du père Noël</p>	<p>Suite à la consultation des directeurs(trices) d'écoles, l'achat de sapins pour les écoles ne sera pas renouvelé. En revanche, le passage du père Noël et la distribution de chocolats sont maintenus.</p>
<p>9.8. Proposition des ateliers « citoyenneté » du centre Athéna pour les CM2</p>	<p>Le centre Athéna renouvelle sa proposition d'ateliers citoyenneté pour l'année scolaire 2017/2018. Les enseignants intéressés peuvent contacter Mme Ducastel.</p>
<p>9.9. La FCPE organise une réunion d'échange entre parents le jeudi 28 septembre prochain. Renseignements auprès de la FCPE.</p>	